

2014/6193 - APPROBATION DES CONTRATS DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR POUR L'EXPOSITION PERMANENTE ET L'EXPOSITION TEMPORAIRE, « POUR VOUS MESDAMES ! LA MODE EN TEMPS DE GUERRE », ORGANISEE DU 27 NOVEMBRE 2013 AU 13 AVRIL 2014 PAR LE CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2013 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation a inauguré, le 14 novembre 2012, sa nouvelle exposition permanente dont le parcours est jalonné de nombreuses archives et notamment des photographies d'auteurs. Ces documents peuvent également être présents dans le catalogue de l'exposition, dans son visio-guide et dans les documents de communication du musée.

A cette occasion, ont également été dévoilés au public les catalogues de l'exposition, comprenant de nombreux articles, témoignages et photographies.

Par ailleurs, le CHRD organise actuellement, en partenariat avec le Musée Galliera, une exposition temporaire intitulée « Pour vous Mesdames ! La mode en temps de guerre », qui se déroulera du 27 novembre 2013 au 13 avril 2014. De nombreux vêtements, chaussures, accessoires et photographies seront présentés. Un catalogue de cette exposition est également en cours de préparation.

Afin de permettre la présentation de ces documents au public, les contrats de cession de droits d'auteur, joints au rapport, formalisent les conditions de leur utilisation par le Centre d'Histoire, de la Résistance et de la Déportation.

Pour l'exposition permanente, les documents concernés sont :

Une photographie du discours du Général de Gaulle à Alger le 18 juin 1944 – Prix de la cession : 296,39 € TTC.

Par ailleurs, le contrat de cession de droits portant sur les dix-huit photographies d'André Gamet, approuvé par la délibération n° 2012/5048, est remplacé par le contrat présenté ce jour.

Pour l'exposition temporaire, les documents et objets concernés sont :

- une robe et un sac de Jeanne Lanvin – Cession à titre gratuit ;
- un article de Farid Chenoune – Prix de la cession : 200 € ;
- extraits d'actualité INA – Prix de la cession : 1 237 € TTC. »

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle et notamment les articles L.122-2 et L122-3 ;

Vu la délibération n° 2012/5048 du 17 décembre 2012 ;

Vu lesdits contrats ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1. Les contrats de cession de droits d'auteur établis dans le cadre de l'exposition permanente et de l'exposition temporaire « Pour vous Mesdames ! La mode en temps de guerre » organisée du 27 novembre 2013 au 13 avril 2014 par le CHRD, sont approuvés.

2. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

3. La dépense en résultant sera prélevée sur le budget 2014 comme suit :

- pour l'exposition permanente : programme PERMACH, opération DROIPERM, ligne de crédit 56248, nature 651 ;

- pour l'exposition temporaire « Pour vous Mesdames ! La mode en temps de guerre » : programme MODECH, opération DROIMOD, ligne de crédit 66205, nature 651.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

E. HAGUENAUER